

Projet : "Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta" (Projet VFDM)

**ATELIER NATIONAL SUR L'INTEGRATION DES POLITIQUES
DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET
D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX
NIVEAUX LOCAL, NATIONAL ET TRANSFRONTALIER
DANS LE BASSIN DE LA VOLTA**

(06 et 07 mai 2024, Ouagadougou, Burkina Faso)



Partenaires d'exécution

Mai 2024

Table des matières

Listes des images.....	3
Liste des sigles, acronymes et abréviations	4
1. Introduction.....	5
2. Gestion sociale de l'atelier	7
2.1. Cérémonie d'Ouverture de l'atelier	7
2.2. Présidium de l'atelier	8
2.3. Participants à l'atelier	9
2.4. Adoption de l'agenda de l'atelier.....	10
3. Déroulement des travaux et synthèse des échanges	10
3.1. Rappel des objectifs et des résultats.....	11
3.2. Méthodologie d'animation de l'atelier.....	12
3.3. Communications	13
3.3.1. Politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national, et transfrontalier dans le bassin de la Volta	13
3.3.2. Mécanisme de coordination et de collaboration institutionnelles sur la mise en œuvre des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV	19
3.4. Echanges et discussions	20
3.5. Mise en place des travaux de groupe	21
3.6. Restitution et synthèse des résultats de travaux de groupe en plénière	22
4. Clôture de l'atelier	24
5. Conclusion et recommandations	25
6. Annexes	27
6.1. Liste des participants.....	27
6.2. Agenda de l'atelier	30
6.3. Production des groupes	32
6.3.1. Production du groupe 1	32
6.3.2. Production du Groupe 2	58

Listes des images

Figure 1: Photo de la cérémonie d'ouverture de l'atelier	7
Figure 2: Photo de famille des participants	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3 : Photo des séances des travaux de groupes.....	22
Figure 4: Photo de la séance de restitution des travaux de groupes	23

Liste des sigles, acronymes et abréviations

ABV	: Autorité du Bassin de la Volta
ACC	: Adaptation au changement climatique
BV	: Bassin de la Volta
CC	: Changement climatique
CEDEAO	: Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	: Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel
CODESUR	: Conseil départemental de secours d'urgence et de réhabilitation
COPROSUR	: Conseil provincial de secours d'urgence et de réhabilitation
CORESUR	: Conseil régional de secours d'urgence et de réhabilitation
CONASUR	: Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
DGESS	: Direction générale des statistiques sectorielles
DGPC	: Direction générale de la protection civile
DGRE	: Direction générale des ressources en eau
GWP	: Global Water Partnership
GWP-AO	: Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest
MATD	: Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMM	: Organisation Météorologique mondiale
ONG	: Organisation non gouvernementale
PA/SD	: Plan d'action de stabilisation du Développement
PDS	: Président de délégation spéciale
PM	: Premier ministre
PNDEL	: Politique Nationale de développement durable de l'élevage
PNDES	: Plan national de développement économique et social
PNE	: Partenariat national de l'eau
PNGIRE	: Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PNPA	: Politique Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture
PNSAN	: Politique nationale de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RAF	: Réorganisation agraire et foncière
RRC	: Réduction des risques de catastrophes
SAP	: Système d'Alerte Précoce
SFN	: Structure focale nationale
SP/CNDD	: Secrétariat permanent du conseil national de développement durable
VFDM	: Volta floods and Drought management

1. Introduction

La gestion durable du bassin de la Volta, dans un contexte de changement climatique et d'augmentation des catastrophes naturelles nécessite des réponses appropriées aux problèmes des inondations et de la sécheresse. C'est dans cette dynamique que, l'Organisation Météorologique Mondiale (**OMM**), l'Autorité du Bassin de la Volta (**ABV**), le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (**GWP-AO**) et les structures nationales compétentes des Etats Membres de l'ABV mettent en œuvre le projet intitulé « Volta Flood and Drought Management (**VFDM**) » “ **Intégrer la gestion des inondations, de la sécheresse, et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta** ” de juin 2019 à mi-2024. Le projet VFDM, financé par le Fonds d'Adaptation, priorise le renforcement des capacités des fournisseurs de services hydrométéorologiques des six pays riverains du bassin de la Volta ainsi que le développement d'un système d'alerte précoce (SAP) aux inondations et à la sécheresse pour le bassin, prenant en compte les services de protection civile et les autres acteurs concernés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est prévu de novembre 2023 à fin avril 2024, de mener une série d'activités en vue :

- De l'amélioration des politiques, des stratégies, des plans et des instruments ainsi que de l'aide à la décision de gestion intégrée à long terme des risques des inondations et de la sécheresse pour renforcer la résilience au changement climatique aux niveaux local, national et transfrontalier dans le bassin ;
- Du renforcement des capacités des acteurs et des décideurs sur les politiques, les stratégies, les plans et les instruments de gestion intégrée à long terme des risques des inondations et de la sécheresse aux niveaux local, national et transfrontalière ;
- Du développement d'un processus de collaboration pour s'assurer que les politiques, les stratégies, les plans et les instruments de gestion intégrée à long terme des risques des inondations et de la sécheresse

soient acceptés par les organisations et les communautés locales et adaptés au contexte local.

Au regard de la situation ci-dessus, le projet VFDM avec les trois partenaires (OMM, ABV et GWP-AO) ont sollicité l'expertise d'un Consultant national au Burkina Faso pour la conduite d'une « ***Mission de renforcement des capacités politiques, institutionnelles et organisationnelles de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta*** ».

En l'entame de la mission, une note méthodologique consolidée a été validée et comprend un ensemble de neuf (9) livrables pour l'ensemble de la mission (voir tableau des livrables/produits attendus de la mission en annexe 6.4).

C'est dans ce contexte qu'il s'est tenu un atelier national sur l'intégration des politiques de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique aux niveaux local, national et transfrontalier dans le bassin de la volta les **6 et 7 mai 2024** dans la salle de conférence de l'Hôtel Prestige à Ouagadougou.

La diversité des participants engagés dans cette initiative est remarquable, allant de la Direction Générale de la Protection Civile à des entités locales telles que les Mairies de Ouagadougou, Badara et Bagré. Cette collaboration transversale inclut également des acteurs clés tels que l'Agence de l'Eau du Nakambé, des représentants des forces de sécurité, des universités, des ONG comme la Croix Rouge Burkinabè, ainsi que des organisations paysannes et des autorités coutumières et religieuses. Cette convergence d'expertises et de perspectives promet un partenariat solide pour aborder les défis complexes liés à la gestion de l'eau et du territoire au Burkina Faso.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer l'intégration des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier (notamment, mais non exclusivement, pour ce qui est des risques des inondations et de la sécheresse) afin de renforcer la résilience au Changement climatique (CC) dans le BV.

Le présent rapport y relatif, est structuré de manière à fournir une vue d'ensemble de cet événement axé sur l'intégration des politiques de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique aux niveaux local, national et transfrontalier dans le bassin de la volta.

Il décrit également le déroulement de l'atelier en rappelant ses objectifs, sa démarche méthodologique. De plus, il examine en détail le contenu des communications, met en avant les résultats des travaux et la synthèse des observations et suggestions. Enfin, une conclusion générale résume les enseignements-clés de cet atelier.

2. Gestion sociale de l'atelier

Première composante essentielle du rapport, la gestion sociale de l'atelier met en lumière la dynamique et l'organisation de l'événement. Elle passe en revue la cérémonie d'ouverture de l'atelier, son présidium, les participants composés d'un large éventail de participants, comprenant la Direction générale de la protection civile (DGPC), l'Agence de l'Eau du Nakambé, les Mairies de Ouagadougou, Badara, Bagré et de PA, ainsi que diverses organisations locales et nationales et l'adoption de l'agenda de l'atelier.

2.1. Cérémonie d'Ouverture de l'atelier

La cérémonie d'ouverture a été un moment solennel et inspirant, marquant le début de cet important atelier¹. Elle a été marquée par plusieurs interventions parmi lesquelles celle de monsieur CONGO, Président de Partenariat national de l'eau (PNE).

Figure 1: Photo de la cérémonie d'ouverture de l'atelier



Dans son mot de bienvenue aux participants, il a rappelé les étapes du processus et remercié chaleureusement tous les acteurs y compris les

partenaires techniques et financiers (PTF) pour leur contribution.

Un mot a également été prononcé par Monsieur MILLOGO, représentant du Directeur exécutif adjoint de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), accueillant les participants et soulignant l'absence de risque zéro malgré les efforts déployés. Les caractéristiques et bienfaits du Bassin ont été mis en avant, tout en soulignant les menaces posées par les changements climatiques, notamment les risques d'inondations et de sécheresses, justifiant ainsi le projet VFDM initié depuis 2019. La nécessité de revisiter les actions antérieures et d'assurer leur pérennité a été soulignée, accompagnée d'une note d'espoir et de félicitations à l'ensemble des participants, avec des vœux de plein succès pour les travaux à venir.

A la suite de monsieur MILLOGO, M. ZONGO Gérard, représentant le Directeur Général des Ressources en Eau (DGRE), au nom de la structure focale nationale SFN, a pris la parole pour procéder à l'ouverture de l'atelier. Il a décrit le contexte du projet VFDM et a appelé au renforcement des services hydrométéorologiques et de surveillance des eaux, soulignant l'importance d'une approche intégrée face aux impacts transversaux sur tous les secteurs, notamment celui de l'eau et de l'environnement. Il a encouragé le renforcement des politiques en la matière et a exprimé la disponibilité à accompagner ce processus, tout en rappelant les avancées réalisées jusqu'à présent, telles que le Voltalarm et les stratégies élaborées. L'accent a été mis sur l'amélioration continue des politiques pour renforcer la résilience climatique et renforcer les capacités des acteurs, soulignant l'importance de la collaboration intersectorielle. La cérémonie s'est conclue sur une déclaration d'ouverture officielle, accompagnée de vœux de plein succès pour la suite des travaux, et une reconnaissance particulière a été exprimée envers le projet VFDM et les PTF pour leur soutien continu.

2.2. Présidium de l'atelier

Monsieur Zongo a joué un rôle déterminant dans la direction et la modération des travaux de l'atelier. Son leadership s'est avéré crucial pour maintenir le cap sur les objectifs de l'atelier et pour encourager la participation active de tous

les intervenants. En qualité de président, il a facilité les échanges en donnant la parole aux différents intervenants et en veillant à ce que toutes les perspectives soient prises en considération. Sa présence a également conféré légitimité et autorité à l'événement, renforçant ainsi l'engagement des participants envers les résultats de l'atelier.

2.3. Participants à l'atelier

Comme l'indique l'Annexe 1 (§6.1), les participants à l'atelier représentent un nombre important d'acteurs locaux, nationaux et internationaux, tous engagés dans la gestion des risques d'inondations et de sécheresses dans le bassin de la Volta.

Parmi eux, on compte les représentants :

- Des structures de l'Etat telles que la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), le Secrétariat permanent du conseil national de développement durable (SP/CNDD), le Secrétariat permanent du conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR), la Direction Générale de développement territorial, la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, le système d'alerte précoce (SAP) du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques, de la direction générale de l'urbanisme de la ville et des transport, de la direction générale des statistiques sectorielles (DGESS) du Ministère en charge des transports, de l'institut géographique du Burkina, de la direction générale des ressources en eau (DGRE) ;
- Des agences de l'Eau du Nakambé et du Mouhoun ;
- De l'association des régions du Burkina Faso et des mairies de Badara, Bagré et de PA ;
- Des organisations de la société civile et des ONG telle que la croix rouge, le PNE du Burkina Faso, le parlement national de la jeunesse burkinabè pour l'eau et Women in Law & Development in Africa ;
- Des organisations sous régionales comme, l'ABV, l'UEMOA et le GWP-AO ;
- Des journalistes.

Figure 2: Photo de famille des participants



Source : photo de l'atelier national 1_BF

2.4. Adoption de l'agenda de l'atelier

L'adoption de l'agenda de l'atelier a été accueillie favorablement par l'ensemble des participants, témoignant d'un consensus sur les priorités à aborder et les objectifs à atteindre lors de l'atelier. Ce calendrier établi a servi de guide pour orienter les débats et garantir une gestion efficace du temps tout au long de l'événement (voir annexe 6.2).

3. Déroulement des travaux et synthèse des échanges

L'organisation des travaux et la consolidation des échanges ont permis de dresser une vision structurée des discussions et des résultats clés de l'atelier. En rappelant les objectifs et les résultats envisagés, les participants ont été guidés vers des solutions tangibles pour faire face aux défis posés par les inondations et les sécheresses. La méthodologie adoptée a fourni un cadre rigoureux pour les échanges, favorisant ainsi une analyse approfondie des enjeux. Les présentations ont permis aux experts de partager leurs connaissances et expériences, enrichissant les débats, tandis que les travaux de groupe ont offert des perspectives variées et complémentaires. La synthèse des observations et des suggestions a souligné les actions prioritaires à envisager pour une gestion plus efficace des risques.

3.1. Rappel des objectifs et des résultats

Les objectifs et résultats de l'atelier ont été passés en revue par Monsieur DOULKOM P. Aimé du partenariat national de l'eau.

L'objectif principal de l'atelier local était de renforcer l'intégration des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier (notamment, mais non exclusivement, pour ce qui est des risques des inondations et de la sécheresse) afin de renforcer la résilience au CC dans le BV.

De façon spécifique, il s'agissait de :

- D'apprécier l'intégration des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC ainsi que leur mise en œuvre aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV ;
- De proposer des améliorations à mettre en place pour l'intégration et une mise en œuvre effectives des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV ;
- D'apprécier le mécanisme existant de coordination et de collaboration institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV ;
- De suggérer des améliorations à apporter au mécanisme existant de coordination et de collaboration institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV, ou proposer un nouveau le cas échéant.

Au terme de l'atelier local, les résultats attendus étaient que les participants aient :

- (i) Fait la revue des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC d'une part ;
- (ii) Et d'autre part proposé des améliorations à mettre en place pour renforcer leur l'intégration et leur mise en œuvre sur la base d'un mécanisme de coordination et de collaboration institutionnelles appropriés aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV.

Monsieur Doulkom a également présenté l'agenda de l'atelier ainsi que les règles et normes de gestion de l'atelier national de formation.

A l'unanimité, les participants ont validé les propositions d'objectifs, et l'Agenda (voir annexe 6.2) ainsi que les règles et normes de gestion de l'atelier.

3.2. Méthodologie d'animation de l'atelier

L'animation de l'atelier national a été assurée par le Consultant national, en étroite collaboration avec le Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso et le Coordonnateur de la Structure Focale nationale (SFN) de l'ABV au Burkina Faso, ainsi que des Experts et des personnes ressources dotées d'une expertise avérée dans l'intégration des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC et le mécanisme existant de coordination et de collaboration institutionnelles pour leur mise en œuvre.

La méthodologie de mise en œuvre de l'atelier national a reposé sur trois étapes majeures : la préparation, le déroulement et le rapportage. Durant la phase de préparation, l'accent a été mis sur la finalisation de la note conceptuelle et de l'agenda indicatif, la préparation des communications incluant l'identification et la mobilisation des participant(e)s et des experts/personnes ressources, ainsi que la gestion logistique nécessaire.

Le déroulement de l'atelier a pris en compte des sessions rythmées par des présentations suivies de discussions, ainsi que des travaux de groupe dont les résultats sont exposés en séance plénière. Ces étapes ont été précédées par la cérémonie inaugurale et suivies des formalités de clôture de l'atelier.

La phase de rapportage a mis l'accent sur la synthèse et l'analyse de toutes les contributions issues de l'atelier, ainsi que sur la rédaction du rapport final.

L'atelier a adopté une approche interactive favorisant l'engagement des participant(e)s en valorisant leurs prérequis et expériences, à travers une variété de techniques d'animation et de dynamiques de groupe. Les participant(e)s ont été au centre de l'interaction, garantissant ainsi leur implication dans les résultats à atteindre. Les supports didactiques ont inclus

des communications pour chaque session, ainsi que des documents préparatoires tels que la note conceptuelle et l'agenda de l'atelier. Les méthodes d'animation ont concerné des techniques telles que le brainstorming, le partage d'expériences, des intermèdes dynamiques pour maintenir l'attention, des exposés suivis de débats, des travaux de groupe et des restitutions en plénière. Les participant(e)s ont eu accès à une documentation numérique et/ou papier.

3.3. Communications

3.3.1. Politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national, et transfrontalier dans le bassin de la Volta

Selon cette présentation de Monsieur OUEDRAOGO Rasmané, Consultant national, le contexte actuel est marqué par une tendance alarmante : Une augmentation constante du nombre de catastrophes survenues au cours des dernières décennies. Plusieurs facteurs contribuent à cette augmentation, notamment une population mondiale croissante et une expansion démographique accrue dans des zones à risques naturels. La dégradation continue de l'environnement, conjuguée à des modes de développement non durables, a également conduit à des niveaux de vulnérabilité élevés au sein des populations. De plus, l'urbanisation rapide et non planifiée aggrave ces défis, exposant davantage de personnes et de biens aux dangers naturels. Les conséquences de ces catastrophes sont dévastatrices, se traduisant par d'importantes destructions matérielles et des pertes en vies humaines. Face à cette réalité, des efforts ont été entrepris au Burkina Faso pour élaborer des lois, politiques, stratégies, plans et programmes de réduction des risques de catastrophes (RRC) et d'adaptation aux changements climatiques (ACC). Ces initiatives visent à renforcer la résilience des communautés burkinabè et à atténuer les impacts des aléas naturels sur leur bien-être et leur sécurité.

Sur le plan international, des efforts concertés ont été entrepris pour faire face à la montée des catastrophes. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), établit un cadre global pour la gestion des risques et des impacts. Le Cadre d'action Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, ainsi que le Programme d'action de l'Union Africaine pour la réduction des risques de

catastrophes (2015-2030), mettent l'accent sur le renforcement de la résilience face aux multiples risques. L'Accord de Paris sur le changement climatique et les conventions internationales sur la biodiversité, la désertification et les zones humides constituent des jalons importants dans cette perspective.

Ces textes internationaux et leurs orientations visent à réduire sensiblement les risques de catastrophe et les pertes en vies humaines, en biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux. Ils encouragent également les actions visant à renforcer la résilience des communautés, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles, notamment de l'eau. En effet, la conservation des zones humides joue un rôle crucial dans la prévention des risques naturels tels que la sécheresse et les inondations, en contribuant à la régulation des eaux et à la lutte contre la désertification.

Au niveau sous régional, des initiatives et des politiques ont été mises en œuvre pour renforcer la résilience face aux risques climatiques et environnementaux. La CEDEAO a élaboré une Stratégie Régionale Climat et son Plan d'Action (2022-2030) ainsi qu'un Plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030). Des efforts spécifiques sont également déployés pour intégrer les considérations de genre dans la gestion des risques de catastrophes, comme en témoigne la Stratégie et le Plan d'Action Genre pour la réduction des risques de catastrophes (2020-2030). De plus, des politiques régionales telles que la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest de 2008 et la Charte de l'Eau du bassin de la Volta de 2018 ont été élaborées pour assurer une gestion équitable et durable des ressources en eau. Ces initiatives sont complétées par des plans d'action spécifiques, tels que le Programme d'Action Stratégique du bassin de la Volta (2014) et la Stratégie régionale de gestion des risques d'inondation et de sécheresse et son Plan d'Action (2023 -2030), visant à réduire les risques de catastrophe et à promouvoir la gestion durable des écosystèmes.

Ces instruments sous régionaux et leurs orientations ont pour objectif de renforcer la résilience des populations face aux risques climatiques et

environnementaux, tout en assurant une gestion efficace des catastrophes. Ils mettent l'accent sur l'intégration des besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans les processus de gestion des risques. De plus, ils promeuvent la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes, en mettant l'accent sur la restauration des berges et des écosystèmes dégradés. En outre, ces orientations visent à renforcer les capacités de leadership des femmes dans la gestion des crues et à mettre en œuvre des initiatives de gestion des eaux et des écosystèmes dégradés pour favoriser le développement économique et réduire la pauvreté.

Au niveau national, plusieurs textes ont été élaborés pour orienter les efforts de réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'adaptation aux changements climatiques (ACC). Parmi eux, le Plan d'action de stabilisation du Développement (PA/SD) offre des lignes directrices pour la gestion des risques et la promotion de la résilience. De même, le Plan national de développement économique et social (PNDES II) intègre des mesures visant à atténuer les impacts des catastrophes et à renforcer la capacité d'adaptation du pays face aux changements climatiques.

Ces textes nationaux s'articulent autour d'orientations stratégiques visant à réduire les risques de catastrophe et à promouvoir la résilience. Ils mettent l'accent sur la nécessité d'intégrer les considérations de RRC et d'ACC dans les politiques de développement économique et social. De plus, ils encouragent la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation pour assurer une mise en œuvre efficace des mesures préventives. Enfin, ils soulignent l'importance de la participation active des parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé, dans la mise en œuvre des politiques et des plans d'action.

Au niveau du secteur de l'eau, plusieurs textes et stratégies ont été élaborés pour encadrer la gestion des ressources en eau et promouvoir la résilience face aux changements climatiques. La Loi d'orientation sur l'eau de 2001 établit le cadre juridique et institutionnel pour la gestion et la protection du domaine hydraulique. La Stratégie nationale de l'eau 2021-2025 définit une vision ambitieuse visant à assurer l'accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici

2025, tout en garantissant une gestion intégrée et efficace des ressources en eau. De même, le Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau 2016-2030 (PNGIRE) et le décret de création des autorités de bassin et des Commissions Locales de l'Eau (CLE) fournissent des orientations spécifiques pour la gestion durable et concertée des ressources en eau dans leurs zones respectives de bassin.

Ces textes et orientations sectorielles visent à contribuer durablement à la satisfaction des besoins en eau douce des usagers et des écosystèmes aquatiques. Ils encouragent une gestion intégrée et concertée des ressources en eau, en tenant compte des défis posés par les changements climatiques. En mettant l'accent sur l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, ces orientations s'inscrivent dans une perspective de développement durable et de préservation des ressources en eau pour les générations futures.

Au niveau de l'habitat, plusieurs lois, politiques et décrets ont été mis en place pour encadrer la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation aux changements climatiques (ACC). La loi 034-2012/AN du 02 juillet 2012, portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso (RAF), distingue les terres urbaines des terres rurales et définit des outils d'aménagement du territoire correspondant. Cette loi, en réorganisant le foncier, vise à mieux prévenir les risques naturels et à planifier le développement territorial de manière plus résiliente. De même, le décret sur les zones inondables contribue à une meilleure gestion des risques liés aux inondations en réglementant l'utilisation des zones sujettes aux débordements.

Ces textes et orientations visent à renforcer la gestion durable du foncier et à réduire les risques de catastrophe associés aux phénomènes naturels. Ils encouragent une planification territoriale intégrée, prenant en compte les risques naturels tels que les inondations, et promouvant des pratiques d'utilisation du sol plus résilientes. En structurant le foncier urbain et rural de manière adaptée, ces orientations contribuent à atténuer les impacts des catastrophes et à promouvoir un développement territorial plus durable et sécurisé.

Au niveau de l'environnement, un ensemble de lois, politiques et stratégies ont été élaborés pour orienter la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation aux changements climatiques (ACC). Parmi ces textes figurent la Loi sur le Développement durable, les Codes de l'environnement et le code forestier, ainsi que la Loi N° 012-2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes. Ces textes visent à promouvoir une bonne gouvernance en matière d'eau, à encourager le développement socioéconomique tout en assurant la protection et la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes associés.

Leurs orientations sont soutenues par des politiques sectorielles telles que celles concernant l'environnement, l'eau, et l'assainissement, ainsi que les politiques agrosylvopastorales. Elles visent à identifier les impacts des phénomènes naturels, à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience, et à favoriser un développement durable orienté vers la sécurité alimentaire et la création d'emplois décents. De plus, elles s'inscrivent dans une perspective de transition vers une économie verte, en renforçant les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique.

Au niveau de l'agriculture, diverses lois, politiques et stratégies ont été élaborées pour guider la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation aux changements climatiques (ACC). Parmi ces textes figurent le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNISA-2015-2025) et la Convention du Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) de 1973, qui visent à moderniser le secteur agricole et rural en mobilisant des investissements dans les facteurs de production essentiels et en promouvant la sécurité alimentaire.

Ces orientations sont également soutenues par des politiques sectorielles telles que la Politique Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture (PNPA) 2011-2025, la Politique nationale de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) 2018-2027, et la Politique National de développement durable de l'élevage (PNDEL)

2010-2025. Elles s'articulent autour de la lutte contre la sécheresse, la promotion de la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources halieutiques, la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable, ainsi que le renforcement de la contribution de l'élevage à l'économie nationale et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Au niveau de la protection civile et autres secteurs, plusieurs textes réglementaires et directives ont été élaborés pour encadrer la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation aux changements climatiques (ACC). Parmi ces textes figurent le Décret N° 2010- 565/PRES/PM/MATD du 21 septembre 2010 portant adoption de la politique nationale de protection civile et le Guide de gestion des risques et des catastrophes. Ces directives visent à garantir une gestion efficiente et coordonnée des accidents, sinistres et catastrophes, en assurant une meilleure gestion des risques, en fondant les principes de la protection des populations, en organisant la réponse de protection civile, et en renforçant les capacités institutionnelles.

Ces orientations encouragent également une participation active des citoyens dans la prévention et la gestion des catastrophes. En donnant des consignes précises à respecter en cas de sécheresse et d'inondation, ces directives visent à sensibiliser et à préparer la population à faire face aux risques naturels liés à l'agriculture et à l'environnement.

Au niveau communal, plusieurs lois, politiques et plans ont été élaborés pour encadrer la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation aux changements climatiques (ACC). Parmi ces textes figurent la loi 055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant cadre général des collectivités territoriales au Burkina-Faso, ainsi que l'adoption des textes juridiques complémentaires permettant aux collectivités d'exercer les compétences qui leur ont été transférées. Ces textes offrent des indications précieuses pour la mise en œuvre de la décentralisation, en définissant les outils, projets et mécanismes de financement nécessaires pour renforcer la gouvernance locale.

Ces orientations s'articulent également autour de la mise en place d'instruments de politique de développement local, tels que le Plan communal de développement et le Plan de contingence multirisque. Ces plans définissent la vision, les orientations stratégiques, ainsi que les programmes et projets sectoriels de développement, couvrant des domaines variés tels que l'économie locale, les infrastructures rurales, l'éducation, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, et la promotion sociale. Ils constituent des outils essentiels de gouvernance locale visant à favoriser le développement durable au niveau des collectivités territoriales.

3.3.2. Mécanisme de coordination et de collaboration institutionnelles sur la mise en œuvre des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV

Dans cette présentation, le consultant associé monsieur DIALLO, a présenté un cadre d'échange, de collaboration et de décision pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques (RRC-ACC). Ce cadre, organisé à différents niveaux, comprend des mécanismes transfrontaliers, nationaux, régionaux, provinciaux, communaux et locaux. Il vise à coordonner les interactions des acteurs et des actions dans le domaine de RRC-ACC.

Au niveau transfrontalier, il s'est agi de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) promeut la concertation permanente pour le développement du bassin, la gestion intégrée des ressources en eau, la réalisation de projets communs et la réduction de la pauvreté.

Au niveau national, le CONASUR assure la coordination dans la prévention des catastrophes, la gestion des secours d'urgence et la réhabilitation, en adoptant des plans d'intervention et en intégrant les risques de catastrophes dans les plans de développement.

Les domaines d'intervention incluent la préparation, la prévention, la gestion des secours d'urgence, la réhabilitation et le relèvement reconstruction. Le cadre de coordination comprend des départements ministériels, des

gouverneurs de régions, des ONG, la Croix-Rouge, et implique les maires et les communautés coutumières et religieuses.

3.4. Echanges et discussions

À l'issue des différentes communications ci-dessus présentées lors de l'atelier, des questions ont été soulevées par les participants, reflétant leurs préoccupations et leurs besoins en matière de gestion des risques des inondations et de la sécheresse dans le Bassin de la Volta. Les principaux points soulevés ont porté sur :

- La prise en compte de la stratégie et du plan d'action sur la biodiversité, du code de l'urbanisme et du décret sur les zones inondables dans les outils de RRC et ACC ;
- L'ancrage institutionnel du CONASUR, mécanisme national de coordination ;
- La place des maires au sein du dispositif du CONASUR ;
- La nécessité de la participation et de l'implication des communautés coutumières, et religieuses dans le dispositif au niveau déconcentré ;
- Participation des structures technique comme la direction de l'information sur l'eau (DIE).

Les discussions ont mis en évidence l'importance de prendre en compte des cadres stratégiques tels que la stratégie et le plan d'action sur la biodiversité, le code de l'urbanisme et le décret sur les zones inondables dans les outils de RRC et ACC.

L'ancrage institutionnel du CONASUR en tant que mécanisme national de coordination a été souligné, ainsi que la nécessité d'impliquer les maires au sein de ce dispositif pour une gestion efficace des risques.

De plus, les participants ont mis en avant l'importance de la participation et de l'implication des communautés coutumières et religieuses au niveau déconcentré pour une approche inclusive et adaptée aux besoins locaux.

Enfin, la contribution des structures techniques telles que la direction de l'information sur l'eau (DIE) a été reconnue comme cruciale pour garantir la disponibilité des données nécessaires à la prise de décision en matière de RRC et ACC.

3.5. Mise en place des travaux de groupe

Les participants ont été répartis en deux groupes de travail homogènes, avec la désignation de présidents et de rapporteurs pour chacun. Sous la direction du consultant M. Rasmané Ouédraogo et du représentant de la DGRE, la démarche à suivre pour la définition des mandats de chaque groupe a été expliquée. Voici la composition des groupes :

Groupe 1 :

- **Président** : M. HIEN D. Thomas
- **Rapporteur** : M. SAHO Aboubacar

Groupe 2 :

- **Président** : M. MARE W. Gérard
- **Rapporteur** : M. NEYA Rodrigue

Chacun des deux groupes avait pour mandat d'aborder les points suivants lors de trois sessions distinctes :

Session 1	Actualisation du répertoire des politiques, plans et directives, ainsi que des orientations de RRC et d'ACC par niveau géographique dans le bassin de la Volta.
Session 2	Intégration des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le bassin de la Volta
Session 3	Évaluation des mécanismes existants de coordination et de collaboration institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV

Figure 2 : Photo des séances des travaux de groupes



3.6. Restitution et synthèse des résultats de travaux de groupe en plénière

La restitution et la synthèse des résultats des travaux de groupe en plénière lors de cet atelier national ont mis en lumière plusieurs aspects cruciaux pour l'intégration des politiques de réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'adaptation au changement climatique (ACC) dans le bassin de la Volta².

La session 1 a examiné les politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans la région de la Volta. Les discussions ont souligné l'importance de préciser les dates des politiques répertoriées pour assurer leur actualité et pertinence. De plus, la nécessité d'enrichir les documents avec ceux du niveau transfrontalier, tels que les chartes de l'eau des bassins et les plans stratégiques, a été mise en avant pour une approche intégrée et harmonisée.

La session 2 a porté sur l'intégration des politiques, des plans et directives de RRC et d'ACC à différents niveaux. Les participants ont relevé la faible synergie dans la mise en œuvre des politiques, soulignant la nécessité de renforcer la coordination entre les acteurs pour une approche plus efficace et cohérente. Des suggestions d'actions en rapport avec le genre, telles que des actions de

² CF. Image 4

sensibilisation et de formation adressées aux femmes, des actions fonctionnelles à un meilleur équilibre de genre dans la participation et la considération de contenus spécifiques relatifs au genre ont également été proposées pour promouvoir une participation inclusive et équitable.

La session 3 s'est concentrée sur les mécanismes de coordination et de collaboration institutionnelles. Les discussions ont mis en évidence la non-prise en compte de certaines évolutions par certains acteurs, ainsi que la nécessité de revoir les textes désuets pour garantir leur pertinence et leur applicabilité. La cohérence entre les plans ORSEC et multirisque a également été soulignée comme un élément crucial pour une réponse efficace aux crises et aux catastrophes.

Les échanges ont également abordé des aspects spécifiques tels que la gestion durable des terres en relation avec l'agriculture, la promotion de la mobilité peu polluante, et la nécessité d'intégrer les aspects transfrontaliers dans les plans et stratégies. De plus, des observations ont été faites sur la confusion entre certaines lois et décrets, ainsi que sur la contradiction entre les objectifs environnementaux et les politiques fiscales.

En conclusion, ces discussions ont mis en lumière des défis et des opportunités importantes pour l'intégration des politiques de RRC et d'ACC dans le bassin de la Volta. Les recommandations émises lors de cet atelier visent à renforcer la coordination, à actualiser les politiques existantes, et à promouvoir une approche inclusive et holistique pour renforcer la résilience de la région face aux défis climatiques et environnementaux.

Figure 3: Photo de la séance de restitution des travaux de groupes



Source : photo de l'atelier national BF

4. Clôture de l'atelier

Dans son discours de clôture, le représentant de la DGRE, président de l'atelier, a chaleureusement remercié les participants pour leur engagement exemplaire lors de cet Atelier National sur l'Intégration des Politiques de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin de la Volta. Il a souligné l'importance de cet atelier, marqué par des échanges fructueux et la formulation de recommandations stratégiques. L'accent a été mis sur la nécessité pressante d'intégrer les politiques de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique à tous les niveaux, tant local que national et transfrontalier, afin de garantir la résilience face aux défis climatiques croissants.

Par la suite, un récapitulatif des principaux résultats et recommandations a été présenté, mettant en lumière les idées novatrices émergentes et les stratégies prometteuses identifiées durant les sessions de travail. Les participants ont été encouragés à transformer ces recommandations en actions concrètes, soulignant l'impératif d'une collaboration étroite entre les acteurs gouvernementaux, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. Ce discours a été l'occasion de renforcer l'engagement en faveur d'une action collective et coordonnée pour renforcer la résilience du bassin de la Volta face aux défis climatiques actuels et futurs.

5. Conclusion et recommandations

Dans la conclusion de cet atelier national sur l'intégration des politiques de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta, il a été mis en évidence que des progrès significatifs ont été réalisés grâce à l'engagement et à la collaboration de tous les participants. Sans aucun doute, cet atelier a constitué une étape importante dans le renforcement de la résilience du bassin de la Volta.

Les recommandations et suggestions formulées à cet égard représentent des étapes cruciales pour renforcer la résilience de la région face aux défis croissants liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques.

La première recommandation soulignant la nécessité de fédérer toutes les initiatives vers la création d'une plateforme nationale unique témoigne de la volonté de rationaliser les efforts et de renforcer la coordination. De même, l'élaboration et l'adoption d'un décret définissant les codes d'alerte constituent une mesure essentielle pour améliorer la préparation et la réponse aux situations d'urgence.

Les suggestions pour dynamiser les Conseils régionaux de secours d'urgence et de réhabilitation (CORESUR), Conseils provinciaux de secours d'urgence et de réhabilitation (COPROSUR), et Conseils départementaux de secours d'urgence et de réhabilitation (CODESUR) ainsi que pour fournir des ressources financières adéquates pour leurs activités régulières sont des étapes pratiques pour garantir l'efficacité de ces organes de coordination. De plus, la déconcentration du SP/CONASUR et l'implication des acteurs locaux témoignent d'une approche inclusive et adaptée aux réalités locales.

Il est aussi crucial de souligner l'importance de renforcer les capacités des acteurs à tous les niveaux, tant au niveau national que local. Cela implique la formation sur les mécanismes de coordination existants, ainsi que la création de produits d'information adaptés aux langues locales pour assurer une diffusion efficace des connaissances.

Enfin, l'engagement à garantir le respect des rôles des différents acteurs dans le processus de coordination et de collaboration est essentiel pour éviter les duplications d'efforts et maximiser l'efficacité des interventions en matière de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique.

Les recommandations et suggestions formulées fournissent une feuille de route précieuse pour orienter les actions futures et garantir une approche coordonnée et efficace face aux défis complexes posés par les catastrophes naturelles et les changements climatiques.

6. Annexes

6.1. Liste des participants



ATELIER NATIONAL SUR L'INTEGRATION DES POLITIQUES DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX NIVEAUX LOCAL NATIONAL ET TRANSFRONTIERE DANS LE BASSIN DE LA VOLTA

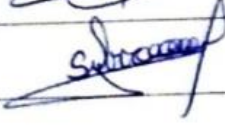
Liste de présence du 06 mai 2024

Dates : 06 au 07 mai 2024

Lieu : Centre Eco-touristique de Bagré / BURKINA FASO

N°	Nom & prénom (s)	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Lieu de provenance	Signature
1	ABSAO Abdoukarim	222022@ulmari 76565253	Chargé des Ressources Humaines	UEMOA	Ouaga	
2	Palme .N. Heré Regis	hereregis.palme4 @gmail.com 70-178887	Chargé de communication	ARBF	Ouaga	
3	SANGUE Abozine	abouline.sangue @gmail.com	Chargé format	NIILDAF	Ouaga	
4	SAHO Aboubakar	aboubakar.saho @yahoo.fr	Agent	SAP MARAH	Ouaga	
5	TRAORE KABORE Amirata	amirakabore360@gmail .com 70-67-80-12	Agent	DGUVT/PUAFH	Ouaga	
6	BOKO Ousséni	teriousseu.boko @gmail.com 75794400	Agent	DGDT/NEFP	Ouaga	
7	ADOURA Loukoumani	71686462 louk- adoura@yahoo.fr	CAT/AGAT	DGAT/MATRS	Ouaga	
8	SOMÉ Ezechias	some.ezechias@ yahoo.fr 73726200	Agent	SP/CNDD	Ouaga	
9	SERTE Iona	ionaserte15020@gmail. com	Agent	AEN	Ziniaré	
10	LIAMPA Bankari	liampabankari@yahoo.fr	CTP. VPDN	ABV	Ouaga	
11	DIALLO Hamidou	hdiallo2023@ proton.me	Expert associé	-	Ouaga	
12	OVEDRADO RASHAYE	rasowato@yahoo.fr 76524442	Consultant	-	Ouaga	
13	BAZIE B. Grégoire	markgrigor12@yahoo. fr	Journaliste	Burkina Demain	Ouaga	

	Nom & prénom (s)	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Lieu de provenance	Signature
14	Bazie B Bernard	76 77 31 20	Journaliste	Burkina Demain	Ouagadougou	
15	Glaudis ZAGUE SONDA	glawdissonda@gmail.com 76 77 33 84	Agent	DGESS/MTRUSA	Ouagadougou	
16	TAMBOURA Soumail	soumail.k.tamboura@gmail.com 73 77 56 32	Agent	IGB	Ouagadougou	
17	MAHE W. Grévaud	heutisperry@yahoo.fr 70 76 31 24	PDS	Mairie de Bagré	Bagé	
18	Nama Bupin	nama.bupin@gmail.com 78 37 89 38	chef de service	DGPC	Ouaga	
19	SAWADOBO Boukora	boukora.sawadobo2@gmail.com 70 09 11 43	Agent	SP/CONASUR	Ouaga	
20	NEYA Rodrigue	rodrigue.neya@gmail.com 78 9 18 67	chef de service SRE	AEM	Ouagadougou	
21	ZOUNGRAN A Nounou	nounou.zoungrana@gmail.com	member	PN 88E	Ouaga	
22	HEN A-Thomas	76 20 94 35	Président délégation spéciale	commune de PA	PA	
23	YARO/OUEDRAGO AGUIRATOU	65 27 21 65 aguiratou.yaro@gmail.com	Responsable Administration & Finances	GWP-AO	Ouagadougou	
24	Congo Moustapha	70 39 70 08 ccongomb@gmail.com	président	PNE	Ouaga	
25	ZONGO GERARD	Gerard.Zongo@gmail.com 76 57 57 34	Préf (Poca) VFDH	DGARE	Ouaga	
26	MILLOAO Dibi	78 84 31 55 fredmilloa@yahoo.fr	DEA	ABV	Ouaga	
27	Coulibaly Sidi	sidi.coulibaly@gmail.com 70 23 41 04	Communicateur	GWP-AO	Ouaga	
28	Kabré P. Nielle Lemyn	nielle.kabre@culture.fr 68 54 7 47	communicante	—	Ouaga	
29	TAPSOBA Agnès	stettapso2@gmail.com 70.17 76 35	secrétaire	PNE-BF	Ouaga	

	Nom & prénom (s)	Emails/Téléphone	Fonction	Structure	Lieu de provenance	Signature
30	DOULKOM P. Aimé	daimemoric@nypf yphoo.fr 72040004	C.P	PNE-BF	Ouagadougou	
31	YANCOO Ké Sylviane Aurélie	sylician@nypf 7330 50712	Secrétaire Exécutive	PNE-BF	Ouagadougou	
32						
33						
34						
35						
36						

6.2. Agenda de l'atelier

Horaire	Activités	Méthodologie	Intervenants
Jour 1			
08h30-09h00	Inscription des participant(e)s	Secrétariat	▪ PNE
09h00-10h00	Session 0 : Cérémonie d’ouverture et mise en route de l’atelier national		
	▪ Allocutions des partenaires ▪ Discours d’ouverture	Mots de bienvenue Discours	▪ Coordonnateur SFN ABV, PNE ▪ Ministre de l’Eau ou Représentant
	▪ Présentation des participant(e)s	Présentation	▪ PNE ▪ Consultant National ▪ Participants
	▪ Objectifs de l’atelier ▪ Agenda de l’atelier et adoption	Exposé/ débat	
	▪ Aspects logistiques		
	▪ Mise en place du présidium de l’atelier		
10h00-10h30	PAUSE CAFE		
Session 1 : Politiques, plans et directives de RRC et d’ACC aux niveaux local, national transfrontalier dans le bassin de la Volta			
10h30–11h30	▪ Premiers résultats de la mission d’étude ▪ Consignes des travaux de groupe 1 ▪ Travaux de groupe 1	Exposé/ débat	▪ SFN/Consultant national ▪ Participant(e)s
11h30–13h00	▪ Travaux de groupe 1 (suite)		▪ Participant(e)s
13h00-14h00	PAUSE DEJEUNER		

Horaire	Activités	Méthodologie	Intervenants
14h00-15h30	- Travaux de groupe 1 (suite et fin) - Restitution des résultats des travaux de groupe 1	Exposé/ débat/ Exercices	- Consultant national - Participant(e)s
Session 2 : Intégration des politiques, des plans et de directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le bassin de la Volta			
15h30-17h00	- Consignes des travaux de groupe 2 - Travaux de groupe 2	Exposé/ débat/	- Consultant national - Participant(e)s
17h00	Pause-café et fin de la 1^{ère} journée	Plénière	- Consultant national - Participant(e)s
Jour 2			
Session 2 : Intégration des politiques, des plans et de directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le bassin de la Volta (suite)			
08h30- 10h30	- Travaux de groupe 2 (suite et fin) - Restitution des résultats des travaux de groupe 2	Exposé/ débat/ Exercices	- Consultant national - Participant(e)s
10h30-10h45	PAUSE CAFE		
Session 3 : Mécanisme de coordination et de collaboration institutionnelles sur la mise en œuvre des politiques, plans et directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV			
10h45-13h30	- Consignes des travaux de groupe 3 - Travaux de groupe 3 - Restitution des résultats des travaux de groupe 3	Exposé/ débat/	- Consultant national - Participant(e)s
13h30 -14h00	Synthèse des recommandations de l'atelier Cérémonie de clôture	Rapportage Mots des participants et partenaires Discours de clôture	- Consultant national - SFN, PNE, Ministère
14h00	FORMALITES DE DEPART – PAUSE DEJEUNER – DEPART		

6.3. Production des groupes

6.3.1. Production du groupe 1

Session 1 : Actualisation du répertoire des Politiques, plans et directives, ainsi que des orientations de RRC et d'ACC par niveau géographique dans le bassin de la Volta

Niveaux	Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
Régional	CEDAO, Stratégie Régionale Climat et son plan d'Action (2022-2030) CEDEAO, Plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030) CEDEAO, Stratégie et le plan d'Action Genre pour la réduction des risques de catastrophes (2020-2030) Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest de 2008 et son plan de mise en œuvre de 2012 UEMOA, Politique commune d'amélioration de l'environnement UEMOA, Plan d'action de gestion des ressources en eau à l'horizon 2030 UEMOA, schémas de développement de l'espace régional à l'horizon 2040 (SDER découlant de la PATC) UEMOA, Politique d'aménagement du territoire communautaire UEMOA, Politique agricole de l'Union UEMOA, Stratégie genre Convention du CILSS de 1973	Stratégie Régionale Climat et son plan d'Action (2022-2030) : Cette stratégie pourrait inclure des mesures spécifiques pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans les pays de la CEDEAO. Plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030) : Ce plan d'action vise à réduire la vulnérabilité des populations et des infrastructures aux catastrophes naturelles telles que les sécheresses, les inondations, ce qui est directement lié à l'ACC. Stratégie et plan d'Action Genre pour la réduction des risques de catastrophes (2020-2030) : Ce document pourrait mettre l'accent sur l'intégration de la dimension genre dans les actions de RRC et d'ACC pour garantir une réponse plus équitable et efficace. Politique commune d'amélioration de l'environnement : en son article 10, vise à Inverser

	<u>Annexe 1 : Liste des politiques de l'Union mises en œuvre par la Commission de l'UEMOA E-DOCUCENTER UEMOA</u>	les tendances lourdes de dégradation et de réduction des ressources naturelles de même que la dégradation des milieux et cadres de vie ; Maintenir la biodiversité de l'Union. Politique d'aménagement du territoire communautaire : vise à Introduire et renforcer entre les différentes politiques nationales et communautaires, la convergence, la cohérence et l'harmonie nécessaires pour garantir à l'Union, un développement durable, soutenu et équilibré. Schémas de développement de l'espace régional à l'horizon 2040 : aborde l'intégration régional des pays de l'espace UEMOA sur les problèmes environnementaux Politique d'aménagement du territoire communautaire : Par la mise en œuvre de son axe 2, met en place un programme indicatif régional de développement urbain des états membres de l'UEMOA qui vise un aménagement stratégique approprié du territoire en milieu urbain permettant de trouver des solutions pour réduire la vulnérabilité à l'impact prévu du changement climatique
Transfrontalier	Plan d'actions pour l'amélioration de la participation accrue des femmes dans les processus de SAP-BEB-PC et la gestion des crues, 2023 Stratégie régionale de gestion des risques d'inondation et de sécheresse et Plan	

	d'Action (2023 -2030) Programme d'Action Stratégique du bassin de la Volta, 2014 Charte de l'Eau du bassin de la Volta, 2018	
National	Plan national d'adaptation au changement climatique Plan d'action de stabilisation du Développement (PA/SD) Plan national de développement économique et social (PNDES II) La loi portant réorganisation agraire et foncière au Burkina-Faso (RAF) qui distingue les terres urbaines des terres rurales et définit des outils d'aménagement du territoire correspondant. Le premier texte portant réorganisation agraire et foncière est une ordonnance de 1984, relue sous forme de loi en 1991 puis 1996.34-2012/AN Politique nationale de développement durable (https://www.un-page.org/files/public/pndd_burkina_fao.pdf) Code de l'urbanisme et de la construction (Burkina - Loi n°2006-17 du 18 mai 2006 portant Code de l'urbanisme et de la construction (www.droit-afrique.com)) Politique nationale d'aménagement du territoire Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural	Dans le Code de l'urbanisme et de la construction, le SDAU comme le POS sont des documents de planification urbaine. Dans ces différents documents, il y a le volet prévention des risques et catastrophes naturelles. Cela est perceptible à travers les articles 59 et 73 qui stipulent que dans le document sur le plan d'occupation des sols doit fournir les éléments graphiques sur les zones non aedificandi pour cause de risque ou de nuisance ; les zones comprenant les ressources naturelles à préserver Aussi dans le processus d'élaboration du SDAU et du POS il est produit des notices d'impact environnemental. Article 50 : La préservation de l'environnement consiste à prendre des mesures pour limiter l'impact négatif des activités de l'homme sur son environnement, notamment celles destinées à l'aménagement de l'espace. (Non encore adopté) Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) : l'aménagement et le développement durable du territoire s'inscrit dans la lutte contre le changement climatique. Il prend dument en compte les contraintes d'atténuations et d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques (article

		Programme nationale du secteur rural Politique forestière nationale Loi d’orientation sur l’aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT)- LOI N°024-2018/AN PORTANT LOI D’ORIENTATION SUR L’AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE AU BURKINA FASO (bkf216465.pdf (fao.org)) Programme d’urgence pour le SAHEL Programme national de suivi des écosystèmes et de la dynamique de la désertification Programme de partenariat pour la gestion durable des terres Programme Priorité résilience du Burkina Faso	26) Politique nationale de développement durable : en référence à son année trois relative à l’analyse des conditions de durabilité environnementale et sociale des principaux secteurs de développements au BF. Elle traite de la faible résilience de l’économie nationale face au changement climatique. Programme d’urgence pour le SAHEL : vise le renforcement de la résilience des ménages du sahel face aux changements climatiques et à la préparation face aux risques de catastrophes Programme nationale du secteur rural : Intègre les questions émergentes dont la résilience et le changement climatique. Politique forestière nationale : en son article 48, vise protection et conservation des ressources et des cours d’eau en zone forestière.
Sectoriels	(Eau y compris hydrologie et hydrogéologie)	Loi d’orientation sur l’eau 2001 Stratégie nationale de L’eau 2021-2025 Version définitive Programme Nationale de Gestion Intégrée des Ressources en Eau 2016- 2030 (PNGIRE) Décret de Création des autorités de bassin et des CLE Schéma directeur d’aménagement et de	Gestion et de la protection du domaine hydraulique et gestion des ressources en eau

		gestion des eaux	
	Environnement et Changement Climatique	LODD, Codes environnement et code forestiers LOI N° 012-2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes PNDD et PNA révisé Plan National de gestion intégrée de la Sécheresses du BF (2019-2030) Politiques sectorielles Environnement-eau-Assainissement, agrosylvo pastorales Schémas directeur de gestion des déchets	
	Agriculture et élevage, Pêche et pisciculture	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire, PNISA-2015-2025) Politique Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture (PNPA) 2011-2025 Politique nationale de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) 2018-2027 Stratégie nationale de conservation et de restauration des terres agricoles Politique National de développement durable de l'élevage (PNDEL) 2010-2025 Politiques sectorielles Environnement-Eau-Assainissement ; et agro sylvo- pastoral	

	Urbanisme	Schéma directeur de drainage des eaux pluviales Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, schéma directeur pour la gestion des déchets	
	Transport		
	Météo	Décret de création de l'Agence nationale de la météorologie de 2016 Plan stratégique de l'ANAM 2024-2029 Procédure Standard opérationnel (SOP) de communication	Service public qui doit contribuer à la protection des biens et des personnes contre les risques climatiques par la diffusion de bulletin d'information et d'alerte
	Santé		
	Protection Civile,	Plan ORSEC (Organisation des secours)	
	Développement Social		
Local (région, cercle, commune)		Plan régional d'adaptation au changement climatique 2024-2028 (CNDD) Plans locaux de développement Plan de contingence de secours d'urgence Code général des collectivités territoriales (en relecture)	

Session 2 : Intégration des politiques, des plans et de directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le bassin de la Volta

Tableau 1

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
Régional	CEDAO, Stratégie Régionale Climat et son plan d'Action (2022-2030) CEDEAO, Plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030) CEDEAO, Stratégie et le plan d'Action Genre pour la réduction des risques de catastrophes (2020-2030) Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest de 2008 et son plan de mise en œuvre de 2012 UEMOA, Politique commune d'amélioration de l'environnement		Alignement des orientations des politiques, plans et stratégies au niveau régional à ceux du niveau international	Complémentarité et cohérence des politiques, plans et stratégies du niveau régional.	Plusieurs secteurs intervenant de manière interactive pour la formulation et la mise en œuvre des politiques, plans et stratégies du niveau régional	

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	UEMOA, Plan d'action de gestion des ressources en eau à l'horizon 2030 UEMOA, schémas de développement de l'espace régional à l'horizon 2040 (SDER découlant de la PATC) UEMOA, Politique d'aménagement du territoire communautaire CEDEAO, à compléter (gestion des eaux partagées, et des ouvrages hydrauliques) UEMOA, Politique agricole de l'Union UEMOA, Stratégie genre					
Transfrontalier	Plan d'actions pour		Alignement des	Complémentarité et	Plusieurs secteurs	

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégratio n horizontal e	Intégration intersectoriell e	Suggestions d’actions pour une intégration effective
	l’amélioration de la participation accrue des femmes dans les processus de SAP-BEB-PC et la gestion des crues, 2023 Stratégie régionale de gestion des risques d’inondation et de sécheresse et Plan d’Action (2023 - 2030) Programme d’Action Stratégique du bassin de la Volta, 2014 Charte de l’Eau du bassin de la Volta, 2018		orientation s des politiques, plans et stratégies transfronta lière à ceux du niveau régional	cohérence des politiques , plans et stratégies du niveau transfront alier	intervenant de manière interactive pour la formulation et la mise en œuvre des politiques, plans et stratégies du niveau transfrontalie r	
National	Plan national d’adaptation au changement climatique Plan d’action de stabilisation du		Alignement des orientation s des politiques, plans et	Complém entarité et cohérence des politiques , plans et	Plusieurs secteurs intervenant de manière interactive pour la	

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégratio n horizontal e	Intégration intersectoriell e	Suggestions d’actions pour une intégration effective
	Développement (PA/SD) Plan national de développement économique et social(PNDES II) La loi 0du 02juillet 2012 portant réorganisation agraire et financière au Burkina-Faso (RAF) qui distingue les terres urbaines des terres rurales et définit des outils d’aménagement du territoire correspondant. Le premier texte portant réorganisation agraire et foncière est une ordonnance de 1984, relue sous forme de loi en 1991 puis 1996.34-		stratégies nationale à ceux du niveau régional	stratégies du niveau national	formulation et la mise en œuvre des politiques, plans et stratégies du niveau national (Exemple : Secteur de l’environnement, de l’agriculture, énergie, production animale, de l’eau, du commerce, de santé, infrastructure etc. pour le Plan national d’adaptation au changement climatique)	

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	2012/AN Politique nationale de développement durable Code de l'urbanisme et de la construction Politique nationale d'aménagement du territoire <i>Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural</i> Programme nationale du secteur rural <i>Politique forestière nationale</i> Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) Programme d'urgence pour le SAHEL					

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégratio n horizontal e	Intégration intersectoriell e	Suggestions d’actions pour une intégration effective
		<i>Programme national de suivi des écosystèmes et de la dynamique de la désertification</i> <i>Programme de partenariat pour la gestion durable des terres</i> Programme Priorité résilience du Burkina Faso					
Sectoriels, Transport, Météo, Sante, Protection Civile, développement social	(Eau y compris hydrologie et hydrogéologie)	Loi d’orientation sur l’eau 2001 Stratégie nationale de L’eau 2021-2025 Version définitive Programme Nationale de Gestion Intégrée des Ressources en Eau 2016- 2030 (PNGIRE) Décret de Création des autorités de bassin et des CLE Schéma directeur d’aménagement et		Alignement des orientations des politiques, plans et stratégies sectoriels à ceux du niveau national	Complémentarité et cohérence des politiques, plans et stratégies sectorielle s	Plusieurs secteurs intervenant de manière interactive pour la formulation et la mise en œuvre des politiques, plans et stratégies du secteur de l’eau (Exemple : Eau, environnemen	

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégratio n horizontal e	Intégration intersectoriell e	Suggestions d’actions pour une intégration effective
		de gestion des eaux				t, administratio n territoriale etc.)	
	Environnemen t et Changement Climatique	LODD, Codes environnement et code forestiers LOI N° 012- 2014/AN portant loi d’orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes PNDD et PNA révisé Plan National de gestion intégrée de la Sécheresses du BF (2019-2030) Politiques sectorielles Environnement- eau- Assainissement, agrosylvo		Alignement des orientation s des politiques, plans et stratégies sectoriels à ceux du niveau national	Complém entarité et cohérence des politiques , plans et stratégies sectorielle s	Plusieurs secteurs intervenant de manière interactive pour la formulation et la mise en œuvre des politiques, plans et stratégies du secteur de l’environneme nt et du changement climatique (Exemple : Secteur de l’environneme nt, de l’agriculture, énergie, production	

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégratio n horizontal e	Intégration intersectoriell e	Suggestions d’actions pour une intégration effective
		pastorales Schémas directeur de gestion des déchets				animale, de l’eau, du commerce, de santé, infrastructure etc. pour le Plan national d’adaptation au changement climatique)	
	Agriculture, Elevage Pêche et pisciculture	Programme Natio nal d’Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire, PNIS A-2015-2025) Convention du CILLS 1973 Politique Nationale de la Pêche et de l’Aquaculture (PNPA) 2011-2025 Politique nationale de Sécurité		Alignement des orientation s des politiques, plans et stratégies sectoriels à ceux du niveau national	Complém entarité et cohérence des politiques , plans et stratégies sectorielle s	Plusieurs secteurs intervenant de manière interactive pour la formulation et la mise en œuvre des politiques, plans et stratégies du secteur d’Agriculture, De Elevage, de la Pêche et de la	

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN) 2018-2027 Stratégie nationale de conservation et de restauration des terres agricoles Politique National de développement durable de l'élevage (PNDEL) 2010-2025 Politiques sectorielles Environnement-Eau-Assainissement ; et agrosylvopastoral				pisciculture (Exemple : Secteur de l'environnement, de l'agriculture, énergie, production animale, de l'eau, du commerce, de santé, infrastructure etc. pour les Politiques sectorielles Environnement-Eau-Assainissement ; et agrosylvopastoral	
	Urbanisme	Schéma directeur de drainage des eaux pluviales Schémas		Alignement des orientations des	Complémentarité et cohérence des	Plusieurs secteurs intervenant de manière	

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégratio n horizontal e	Intégration intersectoriell e	Suggestions d’actions pour une intégration effective
		directeurs d’aménagement et d’urbanisme		politiques, plans et stratégies sectoriels à ceux du niveau national	politiques , plans et stratégies sectorielle s	interactives pour la formulation et la mise en œuvre des politiques, plans et stratégies du secteur de l’urbanisme (exemple : secteur de l’eau, de l’urbanisme, des infrastructure etc. pour le Schéma directeur de drainage des eaux pluviales)	
	Météo	Décret de création de l’Agence nationale de la météorologie de 2016 Plan stratégique de l’ANAM 2024-		Alignement des orientation s des politiques, plans et stratégies	Complém entarité et cohérence des politiques , plans et stratégies	Plusieurs secteurs intervenant de manière interactives pour la formulation et	

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégratio n horizontal e	Intégration intersectoriell e	Suggestions d’actions pour une intégration effective
		2029 Procédure Standard opérationnel (SOP) de communication		sectoriels à ceux du niveau national	sectorielle s	la mise en œuvre des politiques, plans et stratégies du secteur de la météorologie (exemple : secteur de la météo, de l’agriculture, collectivité territoriale dans le cadre de l’alerte précoce)	
	Sante,						
	Protection Civile,	Plan ORSEC (Organisation des secours)		Alignement des orientation s des politiques, plans et stratégies sectoriels à ceux du niveau national	Complém entarité et cohérence des politiques , plans et stratégies sectorielle s et au niveau national	Plan Multisectoriel (l’administrat ion territoriale, la santé, l’armé, l’environneme nt, l’agriculture etc.)	

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	Développement social						
Local (région, Province, commune)		Plan régional d'adaptation au changement climatique 2024- 2028 (CNDD) Plans locaux de développement Plan de contingence de secours d'urgence Code général des collectivités territoriales (en relecture)		Alignement des orientations des politiques, plans et stratégies locale à ceux du niveau national	Complémentarité et cohérence des politiques , plans et stratégies locales au niveau sectoriel et national	Plans locaux Multisectoriels (l'administration territoriale, la santé, l'armée, l'environnement, l'agriculture etc.)	

Suggestion :

Suggestions	Actions
Vulgarisation des outils	Cadres de concertations périodiques à différents niveau et inter-niveau Renforcements de capacités
Synergie d'action dans la mise en œuvre	Dynamisation des polices de l'eau Dispositions pour le respect des orientations
Transfert réel des compétences aux collectivités	Dotations en ressources

Session 3 : mécanisme existant de coordination et de collaboration institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des mécanismes de coordination et de collaboration de RRC et ACC	Acteur principal de mise en œuvre	Quelles sont les attributions du mécanisme	Fonctionnalité du mécanisme	Quelles sont les difficultés et contraintes de fonctionnement du mécanisme	Collaboration verticale et horizontale entre les différents mécanismes	Suggestions / actions pour l'amélioration de la collaboration
	Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA)	CILSS+CSAO (club du sahel et de l'Afrique de l'Ouest)	renforcer la gouvernance régionale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle	Animation du dialogue et coordination sur la situation et les perspectives alimentaires et nutritionnelles par le biais des deux réunions annuelles (avril et décembre) ; Connexion du Réseau avec les centres décisionnels ; Etudes thématiques et accompagnement technique ; Facilitation autour de la mise en place d'un dispositif		Reconnu unanimement comme l'instance de référence en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle sous le leadership politique de la CEDEAO et de l'UEMOA.	

				permanent de veille, suivi- évaluation et capitalisation des réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles			
	(Dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires) PREGEC	CILSS		Sessions ordinaires et extraordinaires			
	(Comité technique du CT-CH	CILSS	Appuyer techniquemen t les pays membres pour les analyses de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages et d'identificatio n des zones à risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle	Tenue des sessions ordinaires et extraordinaire du comité			
Transfrontalier	Prévision des caractéristiques	CILSS	Prévision des caractéristiques	Rencontre annuelle	Manque de coordination	Organisée par AGRHYMET	Améliorer la coordination

	agrohydroclimatique s de la saison des pluies dans les zones Soudaniennes et Sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (PRESASS)		en début, mi et fin de la saison des pluies dans les zones Soudaniennes et Sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel	Bulletin d'information Communiqué de presse	dans la communication des résultats de prévisions. Communication faite au niveau régional avant la restitution au niveau des pays	Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (AGRHYMET CCR-AOS) du CILSS, le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD), les services nationaux de météorologie et d'hydrologie (SNMH), les Organismes des Bassins fluviaux avec la collaboration de l'Organisation Météorologiqu e Mondiale (OMM) et d'autres centres mondiaux.	dans la communication des résultats ;
--	---	--	--	--	---	--	---

	Les Autorités des bassins fluviaux	ABV ABN	Garantir une coopération internationale effective pour la gestion équitable et durable des ressources en eau des bassins pour un développement socio-économique et une amélioration des moyens d'existences des pays riverains.	Concertation permanente (Conseil biennal des ministres des Etats riverains, rencontres annuelles des parties prenantes, sommet des chefs d'état chaque quatre ans etc.)	Insuffisance liées à la mobilisation des ressources au près des états membres Insuffisance de communication dans la gestion de l'écoulement de l'eau.	Création d'un Groupe Consultatif des Partenaires Techniques et Financiers (GCPTF) en appuis	Soutenir la mobilisation des ressources au près des états membres des différents organismes des bassins renforcer les cadres de concertation pour la gestion de l'écoulement de l'eau.
National	Conseil national du secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR)	SP/CONASUR	Coordonner les interventions à caractères sociales et humanitaire en cas de catastrophes y compris la réhabilitation au niveau national	Tenue de sessions ordinaires et extraordinaires	Leadership du CONASUR remis en cause selon la nature du sinistre ; Confusion et méconnaissance des rôles Faible connaissance du dispositif par les acteurs	Coordonne les activités des démembrés du CONASUR (CORESUR, COPROSUR, CODESUR) ; Bras technique du dispositif national de prévention et de gestion des	Procéder à la relecture des instruments juridiques régissant le CONASUR Renforcement des capacités des acteurs

					Changement institutionnel Insuffisance des ressources Lourdeurs dans le mécanisme de remontée des informations	crises alimentaires	Faire respecter le rôle des différents acteurs Plein transfert des rôles aux parties prenantes Simplifier les canaux d'information et d'alertes
	Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (CNSA)	SE-CNSA					
	SDAGE (Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux)	AEN-AEM					
	Comité de prévision sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	SE-CNSA-DGESS/MARA H					

	(CPSA)						
	Système d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire et nutrition (SAP)	DGESS/MARAH					
	Système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SISA)	DGESS/MARAH					
	Plan national d'organisation et de coordination des secours d'urgence et de réhabilitation (PNOCSUR)	SP-CONASUR					
	Plan national de préparation au crises de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNPCSA)	SE-CENSA	En validation				
Régional	Conseil régional de secours d'urgence et de réhabilitation	Gouverneur	Coordonner les interventions à caractères sociales et humanitaire en cas de catastrophes y	Tenue de sessions ordinaires et extraordinaires	Absence des ressources financières pour le fonctionnement	Coordonne les activités de ses démembrements (COPROSUR, CODESUR) ; Bras technique	Dynamisation des CORESUR Renforcement des capacités

			compris la réhabilitation au niveau régional		Absences des rencontres périodiques au détriment des rencontres circonstanciées Méconnaissances du CORESUR	du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires	des acteurs Déconcentration du SP/CONASUR Faire respecter le rôle des différents acteurs Plein transfert des rôles aux parties prenantes
	Conseil provincial de secours d'urgence et de réhabilitation	Haut- commissaire	Coordonner les interventions à caractères sociales et humanitaire en cas de catastrophes y compris la réhabilitation au niveau provincial	Tenue de sessions ordinaires et extraordinaires	Absence des ressources financières pour le fonctionnement Absences des rencontres périodiques au détriment des rencontres circonstanciées	Coordonne les activités de ses démembrements (CODESUR) ; Bras technique du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires	Dynamisation des COPROSUR Renforcement des capacités des acteurs Déconcentration du SP/CONASUR

					Méconnaissance s du COPROSUR		Faire respecter le rôle des différents acteurs Plein transfert des rôles aux parties prenantes
Local/communa l	Conseil départemental de secours d'urgence et de réhabilitation	préfet	Coordonner les interventions à caractères sociales et humanitaire en cas de catastrophes y compris la réhabilitation au niveau départemental	Tenue de sessions ordinaires et extraordinaires	Absence des ressources financières pour le fonctionnement Absences des rencontres périodiques au détriment des rencontres circonstanciées Méconnaissance s du CODESUR	Fonctionne sous la hiérarchie du COPROSUR Collaboration effective avec les services du département	Dynamisation des CODESUR Renforcement des capacités des acteurs Déconcentratio n du SP/CONASUR Faire respecter le rôle des différents acteurs Respect strict des rôles des parties prenantes

Suggestions et recommandations de l'atelier

Suggestion

1. Dynamisation des CORESUR, COPROSUR, CODESUR ;
2. Mettre à la disposition des CORESUR, COPROSUR, CODESUR, les ressources financières pour la tenue régulière des sessions ordinaires ;
3. Renforcer les capacités des acteurs sur les mécanismes existants de coordination et de collaboration de RRC et ACC ;
4. Décentraliser le SP/CONASUR (création d'emplois spécifiques à l'organisation et l'animation des CORESUR, COPROSUR, CODESUR) ;
5. Veuillez au respect des rôles des différents acteurs à tous les niveaux du mécanisme de coordination et de collaboration de RRC et ACC (information pour la préparation, gestion du risque, réponse face à la catastrophe) ;
6. Elaborer les produits de diffusion en langue locale ;
7. Impliquer les structures locales dans le partage de l'information ;
8. Renforcer les capacités des acteurs locaux.

Recommandations

1. **Fédérer l'ensemble des initiatives pour la mise en place d'une plateforme nationale unique de prévention et de gestion des catastrophes**
2. **Elaborer et adopter un décret définissant les codes d'alerte ;**

6.3.2. Production du Groupe 2

Session 1 : Actualisation du répertoire des Politiques, plans et directives, ainsi que des orientations de RRC et d'ACC par niveau géographique dans le bassin de la Volta

Niveaux	Liste (ou) répertoire actualisée des textes politico-stratégiques (lois, politique, plans, directives)	Quelles sont les orientations ou dispositions spécifiques en lien avec la RRC et l'ACC (analyse de contenu)
Régional		
Transfrontalier	ACCORD PORTANT CREATTON D'UN COMITE TECHNIAUE CONJOINT POUR LA GESTTON TNEGREE DES RESSOURCES EN EAU (CTC - GIRE)	faire face à la dégradation continue de leurs ressources naturelles, à la croissance des besoins en eau et à la vulnérabilité de leurs économies dans le contexte de la variabilité et du changement climatiques

National	Stratégie nationale de prévention et de gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes approuvées en 2012 pour une durée de cinq ans (2013-2017), accompagnée d'un Plan d'Action.	La Stratégie est focalisée d'une manière générale plutôt sur la gestion des catastrophes/ d'urgences et pourra bénéficier d'un renforcement des éléments de réduction des risques.
	Plan d'organisation de secours	Fixe les moyens et les dispositions à mettre en œuvre pour intervenir en cas de sinistre.
	Plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires 2023-2025.	Un instrument de coordination des interventions en cas de catastrophes quel qu'en soit sa nature.
	Loi N 012-2014/AN portant d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes.	La prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes au Burkina Faso quel qu'en soit la nature, l'origine et l'ampleur.
	Stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique (SNACC, 2016-2025)	L'objectif global de la stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique est d'offrir une approche nationale systématique pour la sensibilisation, la dissémination des connaissances et le développement des compétences en matière de changement climatique
	Plan d'action national pour le renforcement des capacités pour la réduction des risques et la préparation à la réponse aux urgences aux Burkina Faso 2016-2020	Compréhension des risques de catastrophe Renforcer la gouvernance et les institutions pour la gestion des risques et catastrophes Intégration de la RRC dans le système de l'éducation à tous les niveaux Intégration de la RRC dans la planification nationale et sectorielle au développement
	Décret 2009 - 722/PRES/PM/MEF/MASSN/MATD portant mise en place d'un dispositif de gestion des secours d'urgences suite aux inondations de septembre 2009.	Défini la mise en place des du dispositif de gestion des secours d'urgences

		Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire au Burkina Faso	Viser à favoriser la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles Promouvoir les investissements productifs et favoriser la réduction de la pauvreté
		Politique nationale de sécurisation foncière.	Trouver ses solutions réelles et durables pour la sécurité des terres Identification des zones inondables
Sectoriels	(Eau y compris hydrologie et hydrogéologie)	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'espace de compétence de l'AEM	améliorer la connaissance sur les ressources en eaux de surface et souterraines, aux plans quantitatifs et qualitatifs, ainsi que sur les besoins en eau ; assurer la mobilisation et la répartition équitable des ressources en eaux de surface et souterraines entre les différents usages Promouvoir l'assainissement des eaux usées et excréta des eaux pluviales, et des déchets solides ; Protéger les populations et les biens contre les risques liés à l'eau ; Protéger les ressources en eau contre les risques de pollution, par l'établissement de périmètres de protection, et contre les risques d'envasement des cours et plans d'eau par des actions CES/CRS et des mesures de protection et de restauration des berges
		Programme Pluriannuel d'intervention de l'agence de l'eau du Mouhoun	Action 7 : Protection des populations et des biens contre les risques liés à l'eau : L'amélioration des conditions de sécurité et sanitaires des populations de l'espace de gestion nécessite la prise de mesures préventives relatives aux inondations et aux effets induits par la stagnation de l'eau sous forme de retenues d'eau et de zones humides qui sont les sièges de

			développement des vecteurs de transmission de plusieurs types de maladies. La prise desdites mesures est inscrite dans les missions de l'Agence de l'eau qui est redevable en cas de problème important
	Environnement et Changement Climatique		
	Agriculture et élevage, pêche et pisciculture	Politique National de développement durable de l'élevage (PNDEL) 2010-2025	Prise en compte des principes d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques Renforcement des capacités pour l'adaptation
		La politique sectorielle, production agro sylvo pastorale. 2017.	Les orientations et les actions sont bien claires et contribuent à inverser la tendance à la dégradation et à la lutte contre la pauvreté. On note une insuffisance de synergie d'actions quand bien mêmes parfois les ressources financières sont disponibles
	Transport	Politique sectoriel commerce et service marchand (PS-CSM) 2018-2027	OS.2.1 : Améliorer la qualité des services des transports ESA 2.1.1 Moderniser et professionnaliser le service de transport Il s'agira de la prise de textes réglementaires pour la professionnalisation et la modernisation de l'industrie de transport routier et de la mise en œuvre d'actions pour l'accroissement de la compétitivité des transporteurs. Cela passe par le renouvellement du parc. En effet, la vétusté du parc est un facteur important de la pollution atmosphérique dans les villes. ESA 2.1.2 Améliorer la mobilité urbaine à travers entre autre le développement du transport en commun dans les 5 principales villes. Le transport en commun est un moyen de réduire non seulement le risque d'accidents de la route mais aussi

			l'utilisation du carburant ainsi que la réduction des gaz à effet de serre.
		Stratégie nationale de la mobilité urbaine 2022-2026	AXE 3 : Réduction des externalités négatives de la mobilité urbaine Objectif stratégique 3.2 : réduire l'empreinte environnementale de la mobilité urbaine Cet objectif consiste à réduire les émissions des polluants et spécifiquement des gaz à effet de serre émanant du transport routier.
		Stratégie nationale de développement de l'aviation civile 2022-2026	Vision : « Être à l'horizon 2026, un leader de l'aviation civile de la sous-région, qui fournit des services de transport sûrs, sécurisés et compétitifs, axés sur le marché et le client, prenant en compte les exigences du développement Axe 1 : Amélioration de la qualité des services de l'aviation civile OS 1.3 : Renforcer la sécurité sanitaire et environnementale dans l'aviation civile Cet objectif vise à minimiser les risques sanitaires dans l'aviation civile et à réduire la part du transport aérien dans la dégradation de l'environnement EA 1.3.2 : Les mesures de protection de l'environnement au niveau de l'aviation civile sont renforcées L'atteinte de cet effet escompté passe par l'amélioration du niveau de respect des normes en matière environnementale et la facilitation de la transition écologique dans l'aviation civile
	Météo		
	Santé		

	Protection Civile,		
	Développement Social		
Local (région, cercle, commune)			

Session 2 : Intégration des politiques, des plans et de directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le bassin de la Volta

- **Analyse de l'intégration verticale : Dans quelles mesures les dispositions de la RRC et de l'ACC au niveau supérieur sont arrimées à celles du niveau inférieur et inversement ?**
- **Analyse de l'intégration horizontale : Comment les dispositions pour la RRC et l'ACC sont intégrées à chaque niveau territorial (local/commune, national, transfrontalier et régional) et au niveau des secteurs (eau, environnement, agriculture, transport, protection civile, etc.)**
- **Identification du ou des Secteurs d'intérêt pour l'intégration et la mise en œuvre de chaque outils ou dispositions de RRC et ACC du répertoire établis dans le cadre de la session 1**
- **Quelles sont les actions (y compris de renforcement des capacités) à mettre en place pour l'intégration et une mise en œuvre effectives des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier, dans une synergie intersectorielle dans le BV ?**

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
Régional						
Transfrontalier	ACCORD PORTANT CREATION D'UN COMITE TECHNIQUE	Faire face à la dégradation continue de leurs ressources naturelles, à la	Alignement avec les engagements nationaux	Tenue des sessions	L'ensemble des secteurs sont représentés	Mettre en place un dispositif opérationnelle de partage d'information fiabiles

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	CONJOINT POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (CTC - GIRE)	croissance des besoins en eau et à la vulnérabilité de leurs économies dans le contexte de la variabilité et du changement climatiques				
National	Stratégie nationale de prévention et de gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes approuvées en 2012 pour une durée de cinq ans (2013-2017), accompagnée d'un Plan d'Action.	La Stratégie est focalisée d'une manière générale plutôt sur la gestion des catastrophes/ d'urgences et pourra bénéficier d'un renforcement des éléments de réduction des risques.	Décliner jusqu'au niveau local			
	Plan d'organisation de secours	Fixe les moyens et les dispositions à mettre en œuvre pour intervenir en cas de sinistre.	Cohérent	Des sessions sont tenues		

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	Plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires 2023-2025.	Un instrument de coordination des interventions en cas de catastrophes quel qu'en soit sa nature.	Cohérent car il est mis en œuvre au niveau régional jusqu'au niveau communa l : Existence des structures comme CORESU R, le COPROS UR, le CODESU R	Plan régional, provincial ,multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires 2023- 2025.	L'ensemble des secteurs sont représentés : l'eau, l'agriculture, l'éducation, la santé, la protection civile, etc.	Accompagner les autres communes à élaborer leurs plans multirisques ;
	Loi N 012- 2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes.	La prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes au Burkina Faso quel qu'en soit la nature, l'origine	Les orientations sont déclinées jusqu'au niveau communa l	Tenue des sessions de CORESU R, COPRES UR		Tenir régulièrement les sessions du CONASUR au niveau région, province, commune, etc.

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		et l'ampleur.				
	Stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique (SNACC, 2016- 2025)	L'objectif global de la stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique est d'offrir une approche nationale systématique pour la sensibilisation, la dissémination des connaissances et le développement des compétences en matière de changement climatique				
	Plan d'action national pour le renforcement des capacités pour la réduction des risques et la	Compréhension des risques de catastrophe Renforcer la gouvernance et les institutions	Les Plans Commun aux de Développement , les Plans	Sensibilisation les populations sur les risques	Tous les secteurs sont représentés	Reconduire le plan d'action

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	préparation à la réponse aux urgences aux Burkina Faso 2016-2020	pour la gestion des risques et catastrophes Intégration de la RRC dans le système de l'éducation à tous les niveaux Intégration de la RRC dans la planification nationale et sectorielle au développement	Régionaux de Développement s'appuient sur le plan d'action			
	Décret 2009 - 722/PRES/PM/ME F/MASSN/MATD portant mise en place d'un dispositif de gestion des secours d'urgences suite aux inondations de septembre 2009.	Défini la mise en place du dispositif de gestion des secours d'urgences				
	Plan d'action national pour le renforcement des	Compréhension des risques de catastrophe				

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
	capacités pour la réduction des risques et la préparation à la réponse aux urgences aux Burkina Faso 2016-2020	Renforcer la gouvernance et les institutions pour la gestion des risques et catastrophes Intégration de la RRC dans le système de l'éducation à tous les niveaux Intégration de la RRC dans la planification nationale et sectorielle au développement				
	Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire au Burkina Faso	Vise à favoriser la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles Promouvoir les investissements productifs et favoriser la réduction de la de la pauvreté	Politique décliné jusqu'au niveau communal	Le SDAU Le POS	Intègre l'ensemble des secteurs (eau, élevage, agriculture, collectivités territoriales, etc..)	Elaborer des SDAU au niveau urbain et les POS dans l'ensemble des communes

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
		Politique nationale de sécurisation foncière.	Trouver ses solutions réelles et durables pour la sécurité des terres Identification des zones inondables				
Sectoriels, Transport, Météo, Sante, Protection Civile, développement social	(Eau y compris hydrologie et hydrogéologie	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'espace de compétence de l'AEM	améliorer la connaissance sur les ressources en eaux de surface et souterraines, aux plans quantitatifs et qualitatifs, ainsi que sur les besoins en eau ; assurer la mobilisation et la répartition équitable des ressources en eaux de surface et souterraines entre les différents usages Promouvoir	Mise en place des CLE, CUE, les lecteurs d'échelles , les relais communa taire	Mise en place des stations automati ques de suivi des ressource s en eau Elaborati on d'un plan de gestion des ressource s en eau Elaborati on d'un SAP communa	L'ensemble des structures techniques, les collectivités territoriales, les usagers se retrouvent dans l'ensemble des organes	Renforcer les capacités des communautés à la base ; Synergie d'action Appuyer l'acquisition et l'installation de nouvelles stations hydrométriques. Mettre en place un système de collecte et de traitement des données hydrométriques

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			l'assainissement des eaux usées et excréta des eaux pluviales, et des déchets solides ; contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire, par l'amélioration des conditions de production à la base ; Protéger les populations et les biens contre les risques liés à l'eau ; Protéger les ressources en eau contre les risques de pollution, par l'établissement de périmètres de protection, et contre les risques d'envasement		utaire en cours Déploiement d'un mini système d'alerte précoce		

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			des cours et plans d'eau par des actions CES/CRS et des mesures de protection et de restauration des berges				
		Programme Pluriannuel d'intervention de l'agence de l'eau du Mouhoun	Action 7 : Protection des populations et des biens contre les risques liés à l'eau : L'amélioration des conditions de sécurité et sanitaires des populations de l'espace de gestion nécessite la prise de mesures préventives relatives aux inondations et aux effets induits par la stagnation de l'eau sous	Cohérent avec le PNGIRE	Opérationnalisation des réseaux de suivi Elaboration d'un mécanisme de suivi des usages Elaboration d'un document d'identification des zones humides	Intègre l'ensemble des structures techniques déconcentré (eau, agriculture, élevage, usagers, etc)	Construire des infrastructures de gestion des eaux pluviales, sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et de gestion de l'eau, mener des actions de récupérations des terres dégradés

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			forme de retenues d'eau et de zones humides qui sont les sièges de développement des vecteurs de transmission de plusieurs types de maladies. La prise des dites mesures est inscrite dans les missions de l'Agence de l'eau qui est redevable en cas de problème important		Elaboration de BCR		
	Environnement et Changement Climatique						
	Agriculture, Elevage Pêche et pisciculture	Politique Nationale de développement durable de l'élevage (PNDEL) 2010-2025	Prise en compte des principes d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques	La politique est déclinée jusqu'au niveau	Réalisation des pistes d'accès aux plans d'eau	L'eau, l'agriculture y sont associées	

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration verticale	Intégration horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			Renforcement des capacités pour l'adaptation	provincial e			
	Transport,	Politique sectoriel commerce et service marchand (PS-CSM) 2018- 2027	OS.2.1 : Améliorer la qualité des services des transports ESA 2.1.1 Moderniser et professionnaliser le service de transport Il s'agira de la prise de textes réglementaires pour la professionnalisation et la modernisation de l'industrie de transport routier et de la mise en œuvre d'actions pour l'accroissement de la compétitivité des	Elle tire ses fondements de l'Etude Nationale Prospective (ENP) Burkina 2025, Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT) et du PNDES	Existence de cadre sectoriel de dialogue, au niveau central et des régions de dialogue au niveau régional Tenue des sessions de revue en vue d'examiner et de valider le rapport annuel de performance	Le secteur du commerce et services marchands regroupant le Ministère en charge du commerce, Ministère en charge des transports Ministère en charge de la culture, Ministère en charge de l'économie numérique Ministère en charge de l'économie	Intégrer les autres ministères dans la politique Contrôler le parc automobile afin de réduire les gaz à effet de serre

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontal e	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			transporteurs. Cela passe par le renouvellement du parc. En effet, la vétusté du parc est un facteur important de la pollution atmosphérique dans les villes. ESA 2.1.2 Améliorer la mobilité urbaine à travers entre autre le développement du transport en commun dans les 5 principales villes. Le transport en commun est un moyen de réduire non seulement le risque d'accidents de la route mais aussi l'utilisation du carburant ainsi que la réduction				

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			des gaz à effet de serre.				
		Stratégie nationale de la mobilité urbaine 2022-2026	AXE 3 : Réduction des externalités négatives de la mobilité urbaine Objectif stratégique 3.2 : réduire l'empreinte environnementale de la mobilité urbaine Cet objectif consiste à réduire les émissions des polluants et spécifiquement des gaz à effet de serre émanant du transport routier.	Elle tire ses fondements de la PS-CSM	Existence d'un PAO 2022-2024 de la stratégie		
		Stratégie nationale de développement de l'aviation civile 2022-2026	Vision : « Être à l'horizon 2026, un leader de l'aviation civile de la sous-région, qui fournit des	Elle tire ses fondements de la PS-CSM	Existence d'un PAO 2022-2024		

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontal e	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
			services de transport sûrs, sécurisés et compétitifs, axés sur le marché et le client, prenant en compte les exigences du développement Axe 1 : Amélioration de la qualité des services de l'aviation civile OS 1.3 : Renforcer la sécurité sanitaire et environnementale dans l'aviation civile Cet objectif vise à minimiser les risques sanitaires dans l'aviation civile et à réduire la part du transport aérien dans la				

Niveaux		Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontal e	Intégration intersectorielle	Suggestions d’actions pour une intégration effective
			dégradation de l’environnement EA 1.3.2 : Les mesures de protection de l’environnement au niveau de l’aviation civile sont renforcées L’atteinte de cet effet escompté passe par l’amélioration du niveau de respect des normes en matière environnementale et la facilitation de la transition écologique dans l’aviation civile				
	Météo						
	Santé,						
	Protection Civile,						
	Développement social						

Niveaux	Répertoire	Orientations	Intégration n verticale	Intégration n horizontale	Intégration intersectorielle	Suggestions d'actions pour une intégration effective
Local(région, Province, commune)						

Session 3 : mécanisme existant de coordination et de collaboration institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC aux niveaux local, national et transfrontalier dans le BV

Niveau	Liste (ou) répertoire actualisée des mécanismes de coordination et de collaboration de RRC et ACC	Acteur principal de mise en œuvre	Quelles sont les attributions du mécanisme	Fonctionnalité du mécanisme	Quelles sont les difficultés et contraintes de fonctionnement du mécanisme	Collaboration n verticale et horizontale entre les différents mécanismes	Suggestions / actions pour l'amélioration de la collaboration
Transfrontalier	COMITE TRANSFRONTALIER DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU DU BASSIN DU SOUROU (CTGS)	MEEA/AEM	- Développer une synergie de concertation et d'actions avec les autres organes et organismes de gestion de l'eau; - Appuyer les acteurs dans le processus de mise en	Fonctionne correctement	Le manque de ressources financières L'inexistence d'organe permanent	Collaboration avec les structures centrales	Elaborer un plan d'action à soumettre à l'ABV par exemple

			œuvre des solutions aux problématiques de gestion des ressources en eau; - Donner son avis sur tout projet s'exécutant dans le bassin et ayant un impact sur les ressources en eau; - Mobiliser des fonds auprès de diverses sources pour la mise en œuvre des actions.				
	Le Système d'Information Hydrologique VoltAlarm	ABV	Etablir les bulletins de prévisions hydrologiques des étiages	Fonctionne correctement	Le partage de l'information ne descend pas au niveau local	Collaboration avec les structures focales de	Elaborer les produits de diffusion en langue

			Bulletin hydrologique mensuel			gestion des ressources en eau des pays membres	Impliquer les structures locales dans le partage de l'information
National	GTM (Gender Transformative mechanism)	Ministère de l'agriculture	Réaliser des résultats systémiques et durables de transformation du Genre et renforcer la résilience climatique des femmes	Fonctionne Période 2023-2025			
	CONADD Conférence National de Développement Durable	MEEA/SP/CND D	Evaluer régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation du DD Faire des propositions en vue de lever les contraintes qui entravent la mise en œuvre performance des politiques, stratégies, plan et programme.	Fonctionne correctement			
	SP/CNDD	MEEA/SP/CND D	Assurer la mise en œuvre des décisions et directives de la conférence Assurer la coordination des travaux des	Fonctionne			

			commissions spécialisés et veiller à la valorisation des résultats de ces travaux Superviser les études environnementales				
	SNIEau	MEEA/DGRE	Un mécanisme visant le renforcement de la connaissance et le suivi des ressources en eau, l'établissement de référentiels commun, le traitement et la diffusion de l'information sur l'eau		Le renforcement des capacités en ressources humaines La mobilisation de financements Institutionnalisati on du SNIE au en vue d'améliorer la redevabilité des parties prenantes et de renforcer leur l'implication	Collaboratio n avec les structures de gestion des ressources en eau.	Renforcer les capacités des acteurs locaux
Régional							
Local/commun al	SAP Communautaires	AEM/CLE					